



Avec le portail du consommateur, suivez l'actualité de la consommation.

## AGENDA

### **11ème édition de la Journée Internationale d'Accréditation**

Le 9 Juin a été proclamé par l'IAF et l'ILAC, journée mondiale d'accréditation. A cet effet, le SEMAC, sous l'égide du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, envisage d'organiser un séminaire pour célébrer cette occasion.

> [Lire la suite](#)

### **4<sup>ème</sup> rencontre de la qualité, à Oujda**

Après trois rencontres tenues à Tanger, à Agadir et à Casablanca, c'est au tour de l'Oriental, Fès, Meknès, Draa et Tafilalet, d'accueillir les acteurs et les opérateurs des régions avoisinantes. La rencontre se tiendra le 4 ou 5 juillet 2018 à Oujda.

> [Lire la suite](#)

## ACTUALITES

### **Le Maroc a célébré la journée mondiale de la métrologie**

A l'instar de tous les organismes chargés de la Métrologie dans le Monde, le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique et le Laboratoire National de Métrologie (LNM) relevant du Laboratoire Public d'Essais et d'Etudes (LPEE) ont célébré la journée mondiale de la métrologie.

> [Lire la suite](#)

### **Bilan de dépôt de réclamations sur le portail du consommateur – 1<sup>er</sup> trimestre 2018**

Le portail du consommateur [www.khidmat-almostahlik.ma](http://www.khidmat-almostahlik.ma) a été mis en ligne en 2013 pour permettre aux consommateurs d'accéder aux informations relatives à ses droits et de mettre en ligne ses plaintes (sur le lien : <http://reclamation.khidmat-almostahlik.ma/index.php5?page=citoyen.AccueilCitoyen>).

> [Lire la suite](#)

### **Lancement de la 20<sup>ème</sup> édition du Prix National de la Qualité**

Le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique organise, en collaboration avec l'Union Marocaine pour la Qualité (UMAQ), la 20<sup>ème</sup> édition du Prix National de la Qualité, sous le thème « *La qualité moteur de la croissance de l'entreprise* ».

> [Lire la suite](#)

### **La facture obligatoire ou pas ?**

*Après l'achat d'un produit ou d'un service, le consommateur doit recevoir une preuve de son achat comportant un certain nombre de mentions obligatoires.*

> [Lire la suite](#)

Vous recevez cette lettre d'information car vous vous êtes inscrit pour recevoir les nouveautés du site du portail du consommateur. Le site est édité par le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique. La lettre est mensuelle.

> [En savoir plus sur le portail](#)